

05000 - Fonctionnement de l'Assemblée

**Désignation de représentants du Conseil
Départemental dans des organismes tiers**

Rapport n° CP/2018/399

Service gestionnaire :
A6 - Secrétariat général

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de désigner des représentants du Conseil Départemental dans les organismes tiers et d'annuler certaines décisions prises précédemment.

**1 PROPOSITION DE DESIGNATION AUPRES DU GROUPEMENT REGIONAL
D'APPUI A LA E-SANTE (GRADES) PULSY**

Le Groupement Régional d'Appui à la e-Santé (GRADeS) PULSY, est un Groupement d'Intérêt Public, en cela c'est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie administrative et financière. Conformément à l'article 98 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, le Groupement a pour objet de prendre en charge des activités d'intérêt général à but non lucratif par la mise en commun des moyens nécessaires à leur exercice.

Les activités d'intérêt général prises en charge par le Groupement tendent à permettre le développement des systèmes d'information partagés et sécurisés de santé et des services d'e-santé au niveau régional, à la mise en œuvre des politiques nationale et régionale en la matière, au bénéfice des acteurs du secteur sanitaire, médico-social et social.

Le 22 octobre 2018, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé d'adhérer au Groupement et a adopté les termes de la convention constitutive (CD/2018/048). Selon les stipulations de ladite convention, les membres de l'organisme siègent au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de cet organisme.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental de proposer de désigner Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Conseillère Départementale, en qualité de membre titulaire, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de cet organisme.

**2 PROPOSITION DE DESIGNATION AUPRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE
SITE WAGRAM TERMINAL-BUTAGAZ-ARLANXEO (EX LANXESS)**

Par courrier en date du 9 octobre 2018, Monsieur le Préfet du Bas-Rhin a sollicité le président du Conseil Départemental pour qu'il désigne un représentant afin de participer aux travaux à titre d'expert au sein de la commission de suivi de site (CSS) « Wagram Terminal-Butagz-Arlanxéo (ex Lanxess) ».

Par arrêté préfectoral du 8 août 2013, la CSS « Wagram Terminal-Butagz-Arlanxéo (ex Lanxess) » a été créée pour le site de Reichstett pour une durée de cinq ans, la durée arrivant à son terme, un nouvel arrêté doit être pris, une fois les représentants désignés.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental, de proposer de désigner M. Vincent DEBES, Conseiller Départemental, en qualité de membre titulaire, pour siéger au sein de cette commission.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide procéder à la désignation des représentants du Conseil Départemental dans les organismes tiers et instances figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Strasbourg, le 02/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY